

EXTRAIT DE PV

APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE N°08/SAP/2026

L'an deux mille vingt six, le vingt huit du mois de juillet à 11H00, la commission d'appel d'offres, conformément à la décision de l'autorité compétente n° 38925/PPK.

S'est réunie en séance publique dans la salle de réunion de la Préfecture de Police de Kénitra en vue de procéder à l'ouverture des plis concernant l'appel d'offres simplifié sur offres de prix n°08/SAP/2026 du 28/07/2026 relatif à la fourniture, l'installation et la mise en service d'une solution de vidéo-protection au profit du nouveau local abritant le 1^{er} Arrondissement de Police du Commissariat de Circonscription de Mechraa Belksiri et du bureau du Poste Taxi du Commissariat de Circonscription de Souk El Arbaa du Gharb relevant de la Préfecture de Police de Kénitra (en lot unique).

Conformément à l'avis d'appel d'offres ouvert publié dans les journaux ci-après :

- Assahraa n° 12455 du 10/07/2026
- Portail des Marchés Publics du 10/07/2026 à 10h54

A l'ouverture de la séance, le Président informe les membres de la commission que la soumission électronique est obligatoire et que sept offres ont été déposées électroniquement.

Le président arrête, alors définitivement la liste des dossiers déposés électroniquement, comme suit :

- 1- Société INFRALUM SARL ;
- 2- Société INTEGRANET ;
- 3- Société DAHBI GLOBAL AUTOTRAV ;
- 4- Société NEGOTRAV ;
- 5- Société ATLASFS ;
- 6- Société TELECNET ;
- 7- Société MALUXEL.

2ème séance : Le 03/08/2026

Président procède ensuite à l'ouverture électroniquement les dossiers des soumissionnaires acceptés portant la mention « offre financière » et donne lecture de la teneur de l'acte d'engagement.

Le classement des offres des concurrents au regard du prix de référence ainsi déterminé.

Vu que certaines sociétés ont présenté des offres financières avec des montants égaux, il a été procédé alors au tirage au sort qui abouti au classement suivant :

SOUMISSIONNAIRE	MONTANT D'ACTE D'ENGAGEMENT
1- Société INFRALUM SARL	364 050,00
2- Société NEGOTRAV	356 760,00
3- Société ATLASFS	351 444,00
4- Société DAHBI GLOBAL AUTOTRAV	323 340,00
5- Société INTEGRANET	394 800,00
6- Société MALUXEL	427 585,20
7- Société TELECNET	428 256,00

L'offre la plus avantageuse présentée est celle de la société INFRALUM SARL d'un montant de 364 050,00 DHS TTC (Trois cent soixante quatre mille cinquante Dirhams TTC).

3ème séance : Le 03/08/2026

Le président procède à l'ouverture électroniquement du complément du dossier administratif présenté par la société INFRALUM SARL, pour sa vérification tel que prévu par le règlement de la consultation, notamment l'article 9 pour les pièces à fournir.

La commission propose au maître d'ouvrage de retenir l'offre du concurrent (mieux disante) présentée par la société INFRALUM SARL d'un montant de : 364 050,00 DHS TTC (Trois cent soixante quatre mille cinquante Dirhams TTC).

